Société et Culture 7

Vie des syndicats/Justice

Me Georges Boupenga reconduit à la tête du Synagref



Georges Boupenga reconduit pour deux ans à la tête du Synagref.

AJT

Libreville/Gabon

LE bureau du Syndicat national des greffiers (Synagref) a organisé, le 2 juin dernier, une assemblée générale destinée à l'élection des nouveaux membres devant le composer. Ce scrutin a vu s'affronter deux listes. Celle conduite par maître Georges Boupenga, greffier en chef adjoint à la Cour d'appel de Libreville et, par ailleurs, candidat à sa propre succession, et l'autre par Me Michel Ndo

Bisso, chef de service au ministère de la Justice.

Au final, maître Boupenga l'a emporté par 82 voix contre 41. sur les 127 greffiers inscrits, on a également enregistré deux abstentions et deux bulletins blancs.

L'ancienne nouvelle équipe s'est fixée comme cheval de bataille, la révision des textes qui organisent le ministère de la Justice et le fonctionnement de la justice en République gabonaise : « Nous estimons que ces textes sont écrits de manière discriminatoire à

l'endroit des greffiers. Il est important, étant donné que nous sommes la cheville ouvrière du ministère de la Justice, que nous ayons une place centrale dans le déroulement de la justice dans ce pays», a indiqué Me Boupenga.

Il a remercié l'ensemble des greffiers, leur signifiant, par ailleurs, que « la bataille est certes rude, mais nous allons y arriver. Il faut juste que nous soyons armés de patience et d'intelligence.»

La rencontre de vendredi a également été le lieu pour l'équipe sortante de présenter le bilan de son mandat. Un exercice entaché, notamment, par de multiples grèves ayant paralysé le Palais de justice plusieurs mois durant.

« Au terme de notre premier mandat, nous pouvons dire que les travaux ont largement avancé du côté de la tutelle. Aujourd'hui, notre statut particulier est sur la table du Conseil des ministres. C'est cette loi qui va régir et reformer le greffe gabonais», a rassuré Me Boupenga.

Piéton

Toujours une aubette?

L'abribus en face de l'Université Omar Bongo (UOB) n'est plus accessible au public. Plus personne n'a le droit de s'arrêter à cet endroit pour attendre soit un taxi, soit pour se protéger du soleil ou de



la pluie. Un malade mental en a fait son domicile. Il s'y est confortablement installé avec tous ses bagages : des détritus de toutes sortes qui contribuent à l'insalubrité du site. Ceci, sous le regard des autorités municipales qui, pourtant, doivent veiller sur l'occupation du domaine public.

Abribus ou abri des commerces?

Pour aller à la conquête de la clientèle, les commerçantes du Pk9 de Libreville exerçant aux abords de l'Hôpital d'instruction des armées comar Bongo Ondimba, n'ont pas



trouvé meilleur endroit pour écouler leurs produits que les abribus. Elles les ont totalement investis au point d'empêcher les véritables usagers de s'y abriter pour attendre un bus ou un taxi. Si rien n'est fait pour les déloger de là, avec le temps, elles finiront par s'y s'éterniser.

Installations SEEG

A ce qu'il semble, les installations d'adduction d'eau de la SEEG sont devenues défectueuses dans certains quartiers de Libreville. Les tuyaux en matière plastique éclatent sous l'effet de la chaleur du soleil.



connexion et de distribution d'eau, en forme de T, sont également en mauvais état. Conséquence : des fuites permanentes d'eau éprouvent les populations qui en appellent à plus de professionnalisme de la part de la Société d'énergie et d'eau du Gabon dont les factures ne tiennent pas compte de ce genre d'aléas.

Par IMM



